

À la séance ordinaire du conseil municipal de Gallichan, tenue le **QUATRE DÉCEMBRE DEUX MILLE DIX-HUIT**, à 19h00, à la salle municipale de Gallichan et à laquelle assistaient le maire M. Henri Bourque, les conseillères et les conseillers suivants :

1- **Étaient présents :**

M. Claude Bourque	Mme Francine Lehouiller
M. Serge Marquis (19h30)	M. Luc Adam
Mme Sonia Rivard	M. Réjean Breton

Formant quorum sous la présidence de monsieur Henri Bourque, maire, madame Johanne Shink, Dir. Gén./sec.-très. est aussi présente.

2- **Lecture et acceptation de l'ordre du jour et de l'avis de convocation**

1. Présences
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 6 novembre 2018
4. Affaires en découlant
5. Parole aux citoyens
6. Correspondances
7. Dépenses
8. Résolutions diverses
9. Rapport des comités
10. Avis de motion
11. Prochaine séance du conseil
12. Affaires nouvelles
13. Période de questions
14. Levée de la séance.

R18-12-231

L'ordre du jour et l'avis de convocation sont acceptés sur une proposition de madame Francine Lehouiller, appuyé par monsieur Réjean Breton et résolu unanimement par les conseillers (ères).

3- **PROCÈS-VERBAL**

**06 Novembre 2018**

R18-12-232

Il est proposé par monsieur Réjean Breton, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du **six novembre deux mille dix-huit**, soit accepté tel que lu et rédigé.

Adopté.

4- **AFFAIRES EN DÉCOULANT**

Un suivi des différents points est fait.

5- **PAROLES AUX CITOYENS**

M. Éric McFadden demande s'il serait possible de publier dans notre journal local un message informant les citoyens de placer leurs bacs à ordures et récupération à la limite de leur ponceau d'entrée pour assurer un bon dégagement lors du déneigement de la route par l'entrepreneur.

Le 4 Décembre 2018

Il demande également qu'il y ait un message informant la population de ne pas traversé leur neige l'autre côté de la rue lorsqu'ils déneige leurs entrées privées.

#### 6- CORRESPONDANCES

Le bordereau de correspondance est déposé au Livre des minutes et fait partie intégrante de la présente rubrique.

#### 7- DÉPENSES

Mun. Rapide-Danseur	Formation – Insp. Municipal	82.30
Hamster / Buro Concept	Fournitures de bureau	71.65
Quinc. Palmarolle Inc.	Fournitures d'entretien	227.20
Wilson et Lafleur Inc.	Mise à jour – Code civil	86.10
Jean-Guy Pigeon	Fournitures d'entretien	149.64
Soc. Canadienne des postes	Média poste	79.68
Trav. Mécanisés M. Moreau	Travaux de drainage	776.08
Visa Desjardins	Cartouche d'encre	136.22
Ent. Élect. Roland Richard	Électricité – Caserne pompiers	1 113.54
Ent. Élect. Roland Richard	Problème électrique	364.55
Amén. Paysager E. Mercier	Barrages de castors	1 098.01
CAUAT	Répartition incendie	493.71
Asp. Pompes La Sarre	Fournitures d'entretien	303.63
Les Marchés Tradition	Fournitures	11.48
Tôlerie et soudage JRL	Brise-glace	2 977.86
Alarme La Sarre	Batterie – Syst. Alarme	34.49
Alarme La Sarre	Problème – Syst. Alarme	146.60
9252-9783 Qc Inc.	Nivelage-Novembre : 7 212.13	14 726.59
	Déneigement (1 <sup>er</sup> ) : 7 343.72	
	Sablage (opér.) : 170.74	
WSP	Projet aqueduc municipal	523.14
Wolters Kluwer	Mise à jour – Code municipal	1 335.60
Pôle d'économie sociale	Cotisation annuelle	57.49
Enviro Abitibi	Tests d'eau	1 235.98
Éditions juridiques FD	Mise à jour – Code municipal	65.54
Canadian Tire	Fournitures – pompiers	18.48
Ministre des finances	DAS – Novembre 2018	3 309.85
Receveur général du Canada	DAS – Novembre 2018	1 391.95
Fiducie Desjardins	REER – Novembre 2018	408.92
	<b>TOTAL</b>	<b>31 226.28\$</b>

#### SALAIRES

Johanne Shink	5 274.00	Nancy Shink	525.98
Réjean Breton	153.77	Sonia Rivard	153.77
Claude Bourque	153.77	Henri Bourque	461.34
Serge Marquis	153.77	Francine Lehouiller	153.77
Luc Adam	153.77	Chantal Gaumond	244.90
Gloria Miville	782.51	Normand Bourque	2 517.84
Stéphane Ayotte	2 190.24	Jean-Guy Hébert	194.48
Roxanne Ayotte	106.39	Réjean Larochelle	102.65
		<b>TOTAL</b>	<b>13 322.95\$</b>

#### COMPTES PAYÉS

#Chèque	Fournisseurs	Description	Montant
C1800397	Soudures multiples	Entretien quai public	106.29
C1800398	MRC d'Abitibi-Ouest	Inforoute : 148.89	995.29
		Large bande : 846.40	
C1800399	Hamster/Buro Concept	Fournitures de bureau	135.12
C1800400	Éditions juridiques FD	Mise à jour – Code civil	77.70
C1800401	Quinc. Palmarolle Inc.	Fournitures d'entretien	1 064.52
C1800402	Soc. Can. Des postes	Média poste	85.48
C1800403	Location La Sarre	Location d'équipement	704.11
C1800404	Claude Bourque (petite caisse)	Frais de poste	20.70

## Le 4 Décembre 2018

C1800405	André Carbonneau	Travaux de chemins	241.44
C1800406	Johanne Shink	Frais de déplacements	89.95
C1800407	Techni-Lab	Tests d'eau	553.03
C1800408	Henri Bourque	Support à écran (2) : 117.08 Rallonge : 91.96	209.04
C1800409	Asp. Pompe La Sarre	Produits d'entretien	19.49
C1800410	Fiducie Desjardins	REER – Octobre 2018	458.79
C1800411	Transport Gélinas Inc.	Cueillette des encombrants	948.54
C1800412	Jean-Guy Hébert	Frais de déplacements	20.08
C1800413	Patrick Bouchard	Service technique	355.00
C1800414	Entreprises J.L.R. Inc.	Cueillette – Novembre	2 654.01
C1800415	9252-9783 Qc Inc.	Rang 10 & 1 : 52 658.55 Nivelage : 7 212.13	59 870.68
C1800416	WSP	Aqueduc municipal	523.14
C1800417	Enviro Abitibi	Aqueduc – Serv. Technique	1 379.70
C1800418	Daniel Tétreault	Formation Fiscalité	229.95
C1800419	Comm. Scol. Abitibi	Projet – cour d'école	2 000.00
C1800420	Soc. Can. Des postes	Frais de poste	293.19
C1800421	Station du Coin Enr.	Essence	430.52
C1800422	Francine Lehouiller	Séances – Novembre 2018	60.00
C1800423	Johanne Shink	Séances – Novembre 2018	60.00
C1800424	Serge Marquis	Séances – Novembre 2018	60.00
C1800425	Claude Bourque	Séances – Novembre 2018	60.00
C1800426	Henri Bourque	Séances – Novembre 2018	60.00
C1800427	Réjean Breton	Séances – Novembre 2018	60.00
C1800428	Luc Adam	Séances – Novembre 2018	60.00
C1800429	Sonia Rivard	Séances – Novembre 2018	60.00
C1800430	Johanne Shink	Frais de poste	193.39
C1800431	Jean-Noël Rivard	Remb. – Crédit de taxes	144.09
C1800432	Samuel G. Boissé	Remb. – Crédit de taxes	257.94
<b>TOTAL</b>			<b>74 541.18</b>

### **COMPTES PAYÉS – ACCÈS D**

M0180135	Hydro-Québec	Éclairage public	347.31
M0180136	Hydro-Québec	CLSC, Bibliothèque	483.25
M0180137	Hydro-Québec	Garage, pompiers	486.29
M0180138	Bell mobility	Cellulaire	33.94
M0180139	Télébec	Aqueduc	97.43
M0180140	Télébec	Corporation municipale	728.82
<b>TOTAL</b>			<b>2 177.04\$</b>

### **COMPTES PAYÉS – CHÈQUES EN LIGNE**

L1800015	Visa Desjardins	Moniteur 24 pouces	229.94
L1800016	Visa Desjardins	Cartouches d'encre : 64.23 Formation (Henri B.) : 91.98 Fournitures : 91.58	247.79
L1800017	Ministre des finances	Police (2 <sup>e</sup> versement)	13 613.00
<b>TOTAL</b>			<b>14 090.73\$</b>

R18-12-233

Il est proposé par monsieur Réjean Breton, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE les dépenses ci-dessus mentionnées sont autorisées et que la Dir. Gén./Sec.-très. a fourni et signé un certificat qui indique que la municipalité dispose des crédits nécessaires.

Et j'ai signé à Gallichan .....

Adopté.

Le 4 Décembre 2018

## 8- RÉSOLUTIONS DIVERSES

R18-12-234 **Aqueduc – Alarmes régulières**  
Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par monsieur Réjean Breton et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE le conseil municipal autorise l'envoi d'une lettre à la centrale du système d'alarme pour les informer que lorsque le système d'alarme s'amorce et que la problématique se rétablit naturellement par la suite, de ne plus communiquer avec les personnes identifiées sur la liste d'appel. Cependant, lorsqu'il y a une urgence autre que celle identifiée dans la présente demande, de maintenir la procédure actuellement en vigueur.

Adopté.

R18-12-235 **Aqueduc – Procédure pour les prélèvements d'eau**  
Il est proposé par madame Sonia Rivard, proposé par monsieur Luc Adam et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal autorise à faire les démarches nécessaires dans le but de faciliter la procédure que l'on connaît actuellement pour nos prélèvements d'eau dans la nouvelle usine de l'aqueduc municipal et de minimiser les coûts que l'on connaît actuellement.

Adopté.

R18-12-236 **Sylvie Petitpas – Intérêt pour l'achat d'un terrain**  
Il est proposé par madame Sonia Rivard, appuyé par monsieur Luc Adam et résolu par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal autorise la vente d'une parcelle de terrain d'une dimension de 50' X 200' à madame Sylvie Petitpas à raison de 3.60 m<sup>2</sup> sur le lot 6 074 757;

QUE, les frais de lotissement du terrain seront aux frais de l'acheteur;

QUE, la Municipalité de Gallichan demande qu'une servitude pour le réseau d'aqueduc soit identifié dans le contrat lors de la transaction;

QUE, les frais notariés et tout autre frais seront à la charge de l'acheteur et que monsieur Henri Bourque, maire et /ou madame Johanne Shink, Dir. Gén./Sec.-très. soient autorisés à signer le contrat de vente et tous autres documents se rapportant à cette transaction.

Adopté.

### **Fernand Nadeau – Intérêt pour l'achat d'un terrain**

Nous avons reçu une demande de la part de M. Fernand Nadeau nous informant qu'il aurait de l'intérêt pour acquérir un terrain appartenant à la Municipalité de Gallichan. Considérant que nous voulons avoir toutes les informations pertinentes à ce dossier pour être en mesure de prendre une décision, ce point sera étudié lors de notre prochaine séance de travail qui aura lieu le 18 décembre prochain. Monsieur Luc Adam fera personnellement les invitations pour cette rencontre.

Le 4 Décembre 2018

- R18-12-237 **Ponceaux – 993. Chemin Gendron**  
Il est proposé par monsieur Réjean Breton, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, le conseil municipal de Gallichan autorise les propriétaires du 993, chemin Gendron à disposer des ponceaux appartenant à la Municipalité de Gallichan qui se trouve en bordure du Lac sur leur propriété lorsqu'ils auront reçu les autorisations requises pour faire la stabilisation de leur berge.
- Adopté.
- R18-12-238 **Déneigement des entrées – Mme Roxanne Ayotte**  
Il est proposé par monsieur Claude Bourque, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, le conseil municipal de Gallichan accepte d'embaucher madame Roxanne Ayotte à raison de 15\$ / heure plus 4% de paie de vacances pour faire le déneigement des différentes entrées des bâtiments municipaux du côté Est de la Rivière Duparquet.
- Adopté.
- R18-12-239 **Entretien de la patinoire – M. Ghislain Proulx**  
Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, le conseil municipal de Gallichan accepte d'embaucher monsieur Ghislain Proulx à raison de 18\$ / heure pour l'entretien de la patinoire pour la saison hivernale 2018-2019.
- Adopté.
- R18-12-240 **Cercle des fermières – Demande de commandite**  
Il est proposé par monsieur Luc Adam, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, le conseil municipal accepte de commanditer le coût des photocopies pour la réalisation du dépliant qui a été produit par le Cercle des Fermières de Gallichan dans le cadre de leur activité de la Magie des Arts qui a eu lieu le 11 novembre 2018 dont une copie a été remis aux visiteurs lors de l'activité. Ce qui représente un montant de 20.15\$.
- Adopté.
- R18-12-241 **Téléthon La Ressource – Demande de contribution**  
Il est proposé par monsieur Luc Adam, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, la municipalité de Gallichan accepte de prêter gratuitement le bureau municipal pour recevoir les dons dans le cadre du 22<sup>e</sup> Téléthon régional de la Ressource pour personnes handicapées qui se déroulera le 27 janvier 2019.
- Adopté.

Le 4 Décembre 2018

**Mutuelle de prévention – Mise à jour du programme de prévention**

R18-12-242 Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal de Gallichan accepte l'offre de services de la mutuelle de prévention pour faire l'élaboration de notre programme de prévention complet au montant de 5 250\$ (excluant les taxes) tel que soumissionné. Ce qui permettra à la Municipalité de répondre aux exigences de la Mutuelle et de pouvoir continuer à bénéficier des avantages de Mutuelle.

Adopté.

**Carrefour jeunesse emploi d'Abitibi-Ouest – Comité jeunesse**

Madame Sonia Rivard fait actuellement des démarches pour évaluer les possibilités de pouvoir concrétiser le fonctionnement d'un comité jeunesse dans notre localité selon de nouveaux critères considérant que ce sera maintenant le Carrefour jeunesse emploi d'Abitibi-Ouest qui sera le mandataire au lieu de la Maison des Jeunes.

**Fermeture du bureau municipal – Période des fêtes**

R18-12-243 Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal autorise la fermeture du bureau municipal du 20 décembre 2018 au 11 janvier 2019 inclusivement.

Adopté.

**Vacances de la Dir. Gén./Sec.trés. pour l'année 2018**

R18-12-244 Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par monsieur Réjean Breton et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal autorise de faire le déboursé des 10 jours de vacances à la Dir. Gén. /Sec.-trés. qui n'ont pas été prises au cours de l'année considérant qu'il est impossible de pouvoir les prendre d'ici la fin Décembre 2018. Ce montant sera considéré au budget pour l'année 2018.

Adopté.

**Corporation du transport public adapté**

R18-12-245 Il est proposé par monsieur Claude Bourque, appuyé par monsieur Serge Marquis et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal accepte de payer le montant de la cotisation annuelle pour l'année 2019 au montant de 2 849\$ pour bénéficier du transport public adapté d'Abitibi-Ouest à Gallichan.

Adopté.

Le 4 Décembre 2018

**Plomberie Camirand – Installation d’une 2<sup>e</sup> pompe – Centre communautaire**

R18-12-246 Il est proposé par madame Sonia Rivard, appuyé par monsieur Réjean Breton et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal autorise l’installation d’une 2<sup>e</sup> pompe à puisard au Centre communautaire ce qui favorisera un bon drainage de l’édifice lors de la fonte des neiges au printemps.

Adopté.

**MRC d’Abitibi-Ouest – Programme d’aide aux composteurs domestiques et communautaires**

R18-12-247 Considérant que le ministère de l’environnement et de la Lutte contre les changements climatiques met à la disposition des organismes municipaux deux programmes pour le traitement et la valorisation des matières organiques, soit :

- le Programme d’aide aux composteurs domestiques et communautaires (ACDC);
- le Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage (PTMOBC);

Considérant que le programme ACDC s’adresse qu’à certaines municipalités, et, dans certains cas, à une portion de leur territoire seulement;

Considérant que la MRC d’Abitibi-Ouest (MRCAO) a réalisé des études pour l’implantation du compostage en Abitibi-Ouest;

Considérant que des études supplémentaires ont été requises récemment en raison des nouvelles normes liées aux milieux humides et des impacts financiers qui en découlent;

Considérant que les scénarios sont toujours à l’étude présentement pour le traitement des matières organiques du territoire de la MRCAO et que le compostage domestique et communautaire fait partie de l’une des options analysées;

Considérant que le délai très court pour déposer un projet au programme ACDC pour les composteurs domestiques et communautaires, soit le 31 décembre 2018, et ce, bien que le nouveau cadre normatif de ce programme n’ait été diffusé qu’en janvier 2018;

Considérant que le règlement numéro 15-2008 qui déclare la compétence de la MRCAO dans le domaine de la gestion des matières résiduelles, notamment à l’égard de leur traitement et de leur disposition;

Considérant que la MRCAO souhaite déposer un projet dans le cadre du programme ACDC et qu’elle s’engage à effectuer régulièrement des activités d’information, de sensibilisation et d’éducation aux différentes étapes du projet;

Le 4 Décembre 2018

En conséquence, il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, la municipalité de Gallichan appuie le projet de la MRC d'Abitibi-Ouest dans le cadre du Programme d'aide aux composteurs domestiques et communautaires.

Adopté.

**MRC d'Abitibi-Ouest – Rencontre d'évaluation foncière**

R18-12-248 Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, la municipalité de Gallichan autorise madame Johanne Shink, Dir. Gén. / Sec.-très. à participer à la rencontre d'évaluation foncière avec monsieur Gilles Maillé concernant le dépôt du rôle d'évaluation foncière qui aura lieu le 12 décembre 2018 au Café Elkoza à Macamic. Les frais de déplacements seront assumés par la Municipalité de Gallichan.

Adopté.

**Québec Municipal – Adhésion annuelle 2019-2020**

R18-12-249 Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par monsieur Réjean Breton et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, la municipalité de Gallichan accepte de renouveler son adhésion annuelle pour l'année 2019-2020 au coût de 193.51\$ (incluant les taxes).

Adopté.

**Club nautique Lac Abitibi – Cotisation annuelle**

R18-12-250 Il est proposé par madame Sonia Rivard, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, la municipalité de Gallichan accepte de renouveler sa cotisation annuelle pour l'année 2019 pour le club nautique du Lac Abitibi.

Adopté.

**Club nautique Lac Abitibi- Représentant**

R18-12-251 Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, monsieur Réjean Breton soit nommé représentant au Club Nautique Lac Abitibi pour la Municipalité de Gallichan pour l'année 2019.

Adopté.

Le 4 Décembre 2018

**Fabrique de Gallichan – Commandite Bingo Dinde**  
R18-12-252 Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, la municipalité de Gallichan accepte de verser un montant de 25\$ à titre de commandite pour le Bingo Dinde qui aura lieu le 16 décembre 2018 à la Fabrique de Gallichan.

Adopté.

**FQM – Cotisation annuelle**  
R18-12-253 Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, la municipalité de Gallichan accepte de renouveler la cotisation annuelle de la FQM au montant de 1 091.09\$ (incluant les taxes.

Adopté.

**Commission des Loisirs – Noël des enfants**  
R18-12-254 Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par monsieur Serge Marquis et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal accepte de verser le montant de 1 250\$ pour le Noël des enfants qui a eu lieu le 2 décembre 2018 tel que prévu au budget 2018.

Adopté.

## **8- RAPPORT DES COMITÉS**

### **Lots Intra-municipaux**

Monsieur Serge Marquis nous mentionne qu'une évaluation est faite sur nos lots Intra-municipaux dans le but de connaître ce qui peut être fait sur ceux-ci et c'est possible qu'il y ait un projet qui pourrait être réalisé au printemps prochain.

### **Voirie**

Monsieur Serge Marquis prend connaissance d'une plainte que nous avons reçue concernant les conditions routières du 2 décembre 2018 d'un citoyen qui est resté pris avec son véhicule dû à une forte accumulation de neige au cours de la journée et que la déneigeuse n'était pas passée ainsi que monsieur Réjean Breton.

### **Loisirs**

Madame Sonia Rivard nous informe que le Noël des enfants qui a eu lieu le 2 décembre dernier a été une réussite. La prochaine activité sera la Fête des neiges qui aura lieu le 9 mars prochain.

### **Club nautique**

Monsieur Réjean Breton informe les membres du conseil que le « Party » du Club nautique Lac Abitibi aura lieu le 11 janvier 2019.

### **Société d'histoire et d'archéologie**

Monsieur Luc Adam mentionne que pour la Société d'histoire et d'archéologie serait disponible à rencontrer les membres du conseil concernant l'intérêt d'un citoyen pur acquérir un terrain.

Le 4 Décembre 2018

### **Aqueduc**

Monsieur Claude Bourque nous fait part que les tests d'eau sont tous conformes. Il mentionne également que ce serait bien de regarder d'autres alternatives pour les prises d'échantillons que nous avons actuellement pour la nouvelle station de pompage. Ce n'est pas toujours facile de répondre adéquatement à la demande considérant que nous devons avoir une personne disponible pour aller porter l'échantillon à Ste-Germaine Boulé pour les fins d'analyses dans les délais.

### **Comité d'embellissement**

Madame Francine Lehouiller s'informe si tout est conforme pour le comité d'embellissement pour la préparation budgétaire. Tel que confirmé par courriel, je lui confirme à nouveau que j'ai bien reçu les documents pour l'élaboration du budget 2019 et nous verrons les résultats lors de son approbation officielle.

### **Bibliothèque**

Madame Francine Lehouiller s'informe si tout est conforme pour le comité de la bibliothèque pour la préparation budgétaire. Tel que confirmé par courriel, je lui confirme à nouveau que j'ai bien reçu les documents pour l'élaboration du budget 2019 et nous verrons les résultats lors de son approbation officielle.

### **Différents dossiers**

Monsieur Henri Bourque, maire fait un compte-rendu des différents dossiers de la Municipalité au cours du dernier mois.

## **9- AVIS DE MOTION**

### **Règlement de taxation 2019**

R18-12-255 Il est proposé par monsieur Réjean Breton, appuyé par monsieur Serge Marquis et résolu unanimement par les conseillers (ères) que lors d'une prochaine séance du conseil, le règlement de taxation pour l'année 2019 sera adopté. Une copie du projet de règlement est également déposée.

### **Règlement concernant la rémunération des élus**

R18-12-256 Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères) que lors d'une prochaine séance du conseil, le règlement concernant la rémunération des élus sera adopté. Une copie du projet de règlement est également déposée.

## **10- PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL**

La prochaine *séance ordinaire* du conseil municipal aura lieu mardi le 15 janvier 2019 à 19h00.

Une *séance de travail* aura lieu le 18 décembre 2018 à 19h00.

Une *séance extraordinaire* aura lieu le 18 décembre 2018 à 20h00 pour l'adoption du budget 2019.

## **11- AFFAIRES NOUVELLES**

Aucun point n'est ajouté.

## **12- PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

Le 4 Décembre 2018

**13- LEVÉE DE LA SÉANCE**

R18-12-257

La séance est levée à 20h25 sur une proposition de monsieur Serge Marquis appuyée par monsieur Réjean Breton et résolu unanimement par les conseillers (ères).

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Dir. Gén. /Sec.-très.